

# Etude des marchés des produits alimentaires en relation avec la sécurité alimentaire, les programmes de transferts monétaires

Nord et Sud Ubangi

## RD Congo



Avril 2016  
Données collectées en mars 2016



**World Food Programme**

## Etude des marchés en lien avec les programmes de transfert monétaire dans les provinces du Nord et Sud Ubangi, République Démocratique du Congo

Données collectées en mars 2016.

Rapport publié en avril 2016.

Ont contribué à la rédaction de ce rapport :

**Ollo Sib**, VAM/M&E officer / PAM ([ollo.sib@wfp.org](mailto:ollo.sib@wfp.org))

**Pembe Lero**, VAM officer ([pembe.lero@wfp.org](mailto:pembe.lero@wfp.org))

**Theo Kapuku**, M&E Officer / PAM ([theo.kapuku@wfp.org](mailto:theo.kapuku@wfp.org))

**Yannick MPINDU**, M&E assistant / PAM ([yannick.mpindu@wfp.org](mailto:yannick.mpindu@wfp.org))

**Constant Phambu** / PAM ([constant.phambu@wfp.org](mailto:constant.phambu@wfp.org))

**Jean-martin Monzembela**, Programme Assistant / PAM ([jean-martin.monzembela@wfp.org](mailto:jean-martin.monzembela@wfp.org))

**Jude Salumu**, Programme Assistant/PAM ([jude.salumu@wfp.org](mailto:jude.salumu@wfp.org))

**Vital Selengbe**, Directeur Provincial de l'Agriculture Nord Ubangi ([selengbe\\_vital@yahoo.fr](mailto:selengbe_vital@yahoo.fr))

**Guillaume Ngbanga**, Directeur Provincial de l'Agriculture Sud Ubangi, ([rdcipapelsudubangi@gmail.com](mailto:rdcipapelsudubangi@gmail.com))

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

### Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)

Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou [wfp.vaminfo@wfp.org](mailto:wfp.vaminfo@wfp.org)

### Pour plus d'informations, contacter :

**Abdou Dieng** : Directeur, Représentant du PAM ([abdou.dieng@wfp.org](mailto:abdou.dieng@wfp.org))

**Sitta Kai-Kai**, Directrice Adjointe du PAM ([sitta.kai-kai@wfp.org](mailto:sitta.kai-kai@wfp.org))

**Raoul Balletto**, Chef de Programme du PAM ([raoul.balletto@wfp.org](mailto:raoul.balletto@wfp.org))

**Naindouba SERGE**, Chef de Bureau Gbadolite du PAM ([naindouba.serge@wfp.org](mailto:naindouba.serge@wfp.org))

## Table des matières

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL DES NATIONS UNIES (PAM) .....	2
<i>Pour plus d'informations, contacter : .....</i>	2
<b>1. RESUME EXECUTIF .....</b>	<b>5</b>
<i>Les marchés ont-ils la capacité de répondre à une augmentation d'au moins 25 pourcent de la demande ? .....</i>	5
<i>L'accès aux marchés est-il garanti aux autochtones en insécurité alimentaire ? .....</i>	5
<i>Comment le programme peut-il se prémunir contre les fluctuations saisonnières, la volatilité et les possibles différences de prix d'une région à l'autre ? .....</i>	6
<i>Quel est le coût efficacité des programmes de transferts monétaires ? .....</i>	6
<i>Quels sont les risques pré-identifiés pouvant compromettre les résultats attendus des programmes de transferts monétaires ? .....</i>	6
<i>Quels sont les indicateurs les plus déterminants pour une éventuelle révision de la stratégie de mise en œuvre des programmes de transferts monétaires ? .....</i>	6
<b>2. SITUATION MACRO-ECONOMIQUE FRAGILISEE PAR DE LA CHUTE DES COURS MONDIAUX DES MATIERES PREMIERES .....</b>	<b>7</b>
<b>3. SITUATION ALIMENTAIRE GLOBALEMENT STABILISEE DANS LES PROVINCES DU NORD ET SUD UBANGI .....</b>	<b>9</b>
<b>4. RESULTATS DE L'ETUDE .....</b>	<b>12</b>
4.1. DISPONIBILITE ALIMENTAIRE SATISFAISANTE EN RAISON DES RECOLTES DE LA PETITE SAISON AGRICOLE B 2015/2016 DANS LES PROVINCES DU NORD ET SUD UBANGI .....	12
4.2. STOCKS COMMERÇANTS ET PAYSANS ABONDANTS .....	13
4.3. DES ANOMALIES OBSERVEES SUR LES FLUX DANS LE NORD UBANGI EN LIEN AVEC LA CRISE EN RCA 15	
4.4. DEMANDE STABLE AU NORD UBANGI ET EN HAUSSE AU SUD UBANGI PAR RAPPORT A LA MEME PERIODE DE L'ANNEE .....	17
4.5. PRIX STABLES AVEC UNE TENDANCE A LA BAISSSE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES AGRICOLES .....	18
4.6. VARIATION SAISONNIERE FORTE DES PRIX DES CEREALES .....	19
4.7. DES MARCHES COMPETITIFS .....	20
4.8. DES MARCHES FAIBLEMENT INTEGRES .....	21
4.9. DES MARCHES CAPABLES DE REpondre A UNE HAUSSE D'AU MOINS 25 POURCENT DE LA DEMANDE 22	
4.10. ACCES LIMITE AUX CREDIT .....	24
4.11. RISQUES LIMITES DE DISTORSION DES MARCHES EN RAISON D'UNE HAUSSE DE LA DEMANDE CAUSEE PAR DES PROGRAMMES DE TRANSFERT MONETAIRE .....	25
4.12. EFFICACITE ET EFFICIENCE DEMONTREE DES PROGRAMMES DE TRANSFERT DE MONETAIRE .....	26
<b>5. CINQ MESSAGES CLES DE L'ETUDE DE MARCHES .....</b>	<b>27</b>
<b>6. RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>27</b>

## Liste des figures

Figure 1: Evolution des cours mondiaux du cuivre, café arabica et robusta.....	7
Figure 2: Evolution de la production du cuivre et du café en RDC (2006-2015).....	7
Figure 3: Evolution du taux d'échange Franc congolais/ dollar américain .....	8
Figure 4: Evolution du taux d'inflation en RDC, 2005-2015 .....	8
Figure 5: Principales activités du chef de ménage dans le Nord et Sud Ubangi .....	12
Figure 6: Disponibilité alimentaire par personne par jour dans la province du Nord Ubangi	13
Figure 7: Evolution des termes de l'échange céréale/ farine de manioc à Zongo.....	17
Figure 8: Evolution des termes de l'échange céréale/farine de manioc à Libenge .....	17
Figure 9: Evolution des ventes par rapport à la même semaine de l'année dernière .....	18
Figure 10: Evolution du prix de la farine de manioc à Gbadolite .....	18
Figure 11: Evolution saisonnière normale du prix du maïs .....	19
Figure 12: Evolution du prix nominal de la farine de maïs à Gbadolite (2014-2016).....	19
Figure 13: Evolution du prix nominal de la farine de maïs à Zongo (2014-2016).....	20
Figure 14: Processus de fixation du prix des céréales sur les marchés.....	21
Figure 15: Evolution du prix de la farine de manioc sur les marchés de Gbadolite, Zongo et Libenge .....	22
Figure 16: Capacité des commerçants à répondre à une hausse de la demande par type de produit .....	23
Figure 17: Délai de réponse à une hausse de la demande par type de commerçant.....	24
Figure 18: Effets sur le prix d'une augmentation de la demande par type de produits alimentaires .....	25
Figure 19: analyse Omega, efficacité, efficience des différentes modalités de transfert de l'assistance alimentaire.....	26

## Listes des tableaux

Table 1: Calendrier agricole du Nord et Sud Ubangi .....	12
Table 2: Stocks alimentaires journaliers moyens des ménages .....	13
Table 3: Stocks moyens des commerçants et durée .....	14
Table 4: Coefficient de variation du prix de maïs à Zongo .....	20
Table 5: Coefficient de variation du prix de la farine de manioc, Zongo et Gbadolite .....	20
Table 6: Durée d'exercice du commerce .....	21
Table 7: Coefficient de corrélation du prix de manioc.....	22
Table 8: Proportion des commerçants capables de répondre à une hausse de la demande.	23
Table 9: Risques et opportunités des programmes de transfert monétaire.....	25

## Liste des cartes

Carte 1: 13ème cycle IPC, octobre 2015.....	10
Carte 2: Flux internes et externes du maïs .....	15
Carte 3: Flux internes et externes du riz.....	16

## 1. Résumé exécutif

L'étude des marchés vise à collecter des données liées au fonctionnement des marchés dans les provinces du Nord et Sud Ubangi, en République Démocratique du Congo afin de les mettre à disposition des décideurs. De manière spécifique, l'étude des marchés vise à comprendre le comportement des marchés et à relever et analyser la disponibilité et l'accessibilité des populations aux produits alimentaires à travers les marchés.

### Les marchés ont-ils la capacité de répondre à une augmentation d'au moins 25 pourcent de la demande ?

- La production céréalière brute (riz et maïs) de la campagne agricole B 2015/2016 est estimée à environ 375 000 tonnes dans la province du Nord Ubangi ; dont 261 000 tonnes de maïs. Elle est en hausse de 118 pourcent par rapport à la moyenne des trois dernières années. De plus, la production brute de manioc est estimée à 8,8 millions de tonnes, soit une hausse significative par rapport à la moyenne des trois dernières années. Les données sur la production agricole ne sont pas disponibles pour la province du Sud Ubangi.
- Dans le Nord Ubangi, en 2015, la production céréalière brute (riz et maïs) procure en moyenne 1383 Kcal par personne par jour contre 713,60 Kcal par personne par jour en 2012.
- La superficie moyenne emblavée par ménage est de 7,4 ha au Sud Ubangi contre 3,8 ha au Nord Ubangi. La superficie agricole utile connu d'augmenter dans les deux provinces en raison de l'augmentation des ménages agricoles.
- Les discussions avec les commerçants indiquent qu'une gamme variée de produits alimentaires est disponible sur les marchés visités, mais pas toujours en toute saison. En cette période de fin des récoltes, les stocks alimentaires des ménages et des commerçants sont importants. En moyenne, le stock journalier des ménages est estimé à 29 kg et 84 Kg respectivement dans le Nord et le Sud Ubangi. Chez les commerçants, le stock alimentaire est d'environ 24 tonnes au Nord Ubangi contre 100 tonnes dans le Sud Ubangi. Les stocks commerçants dureront 1 à 2 mois selon la catégorie de commerçants et le territoire.
- Chaque commerçant peut doubler cette offre si besoin. Dans tous les territoires, la vaste majorité des commerçants peuvent répondre à une hausse d'au moins 25 pourcent de la demande. Pour tout type de produits, l'analyse confirme une capacité importante des commerçants à répondre à une hausse de la demande. Par exemple, plus de 80 pourcent des vendeurs de céréales et de tubercules peuvent répondre à une hausse de 25 pourcent de la demande. Les commerçants disposent également d'un stock financier important.

### L'accès aux marchés est-il garanti aux autochtones en insécurité alimentaire ?

- L'accès physique au marché est garanti pour tous les acteurs. Toutefois, les marchés sont relativement éloignés des centres de consommation et des réfugiés ciblés par l'assistance alimentaire, notamment dans le Nord Ubangi où les marchés sont en moyenne à deux heures des centres de consommation.
- En février 2015, par rapport à la moyenne des deux dernières années, le pouvoir d'achat des ménages est en hausse dans le marché de Zongo (Nord Ubangi) et stable sur le marché de Libenge (Sud Ubangi).

### Une augmentation d'au moins 25 pourcent de la demande ne risque-t-elle pas de provoquer des distorsions sur les marchés ?

- L'insécurité, la hausse des prix liée à une hausse du coût du transport sont les principaux risques identifiés. La hausse des taxes illégales est aussi une préoccupation des commerçants. Dans le Nord Ubangi en particulier, le temps d'approvisionnement pourrait s'allonger en raison de l'enclavement des marchés.
- Toutefois, ces programmes devraient favoriser l'entrée de nouveaux acteurs sur les

marchés, ce qui augmenterait la disponibilité et les ventes. Les commerçants participants affirment que leurs profits ont sensiblement augmenté.

- L'analyse indique qu'une hausse généralisée et durable des prix des céréales et d'autres biens alimentaires du fait de la demande est peu probable. Ce résultat est valable pour tout type de produits et chez toutes les catégories de commerçants. Si hausse des prix il y a, elle ne sera que temporaire.

### **Comment le programme peut-il se prémunir contre les fluctuations saisonnières, la volatilité et les possibles différences de prix d'une région à l'autre ?**

- Pour faire face au risque élevé de rupture des stocks de céréales pendant la saison des pluies, moins de la moitié des détaillants conservent des céréales dans l'attente de les revendre plus tard pendant la saison des pluies.
- Toutefois, sur les marchés de référence comme à Gemena, Libenge et Gbadolite, les commerçants réalisent des stocks importants destinés à l'approvisionnement des autres marchés pendant la saison des pluies. Chez les grossistes, cette quantité varie en moyenne entre 10 et 200 tonnes. Les programmes doivent tirer profit de cette stratégie de repositionnement en contractant à l'avance avec les commerçants grossistes.

### **Quel est le coût efficacité des programmes de transferts monétaires ?**

- L'analyse indique le coût total par bénéficiaire par mois est de 22.2 USD pour la distribution en nature contre 6.8 USD pour le cash ; indiquant que le cash est plus efficace dans ce camp. Le coût total par bénéficiaire serait de 14,6 USD si l'on distribue des coupons alimentaires.
- Avec le cash, un bénéficiaire obtient 2219,9 Kcal contre 2013 si la ration est fournie en nature. Ce même bénéficiaire obtiendrait 2090 Kcal s'il recevait des coupons. En effet, avec le cash, le score de consommation de consommation augmente de 123% contre 77% pour les vivres en nature. Cependant, la valeur nutritionnelle de la ration en nature est plus élevée (8,0 points) que celle obtenue en cash (6,8 points) et en coupons (6,4 points).

### **Quels sont les risques pré-identifiés pouvant compromettre les résultats attendus des programmes de transferts monétaires ?**

- L'insécurité causée par le conflit contre en RCA est perçue comme une menace, notamment dans les zones frontalières de la RCA. Aussi les ruptures de stocks en raison des difficultés d'approvisionnement sont un risque majeur pré-identifié par les commerçants. Pour les ruptures d'approvisionnement, les commerçants préconisent le repositionnement des stocks. Aussi, comme à Inke, ils préconisent des coupons à valeur monétaire en lieu et place des coupons « nature ».
- La hausse des prix est perçue comme un risque par une partie des commerçants. Par ailleurs, les programmes de transferts monétaires doivent prendre en compte la hausse probable du coût du transport et l'augmentation des taxes illégales.

### **Quels sont les indicateurs les plus déterminants pour une éventuelle révision de la stratégie de mise en œuvre des programmes de transferts monétaires ?**

- La valeur Omega est le principal indicateur pour analyser l'efficacité et l'efficience des programmes de transfert monétaires. Des valeurs élevées (supérieur à 1) d'Omega appelle à une révision de la stratégie de mise en œuvre, donc à revoir les programmes de transfert monétaires en cours.

## 2. Situation macro-économique fragilisée par de la chute des cours mondiaux des matières premières

En général, Le cuivre et le pétrole sont les matières extractives intéressant l'économie congolaise. Dans les provinces du Nord et Sud Ubangi couvertes par cette enquête, le café est une importante culture de rente. La chute des cours des matières affecte les agrégats macroéconomiques de la République Démocratique du Congo. Entre décembre 2013 et février 2016, le cours du pétrole est passé de 110,59 USD/baril à 33,62 USD/baril ; soit une chute de 70 pourcent. A la fin de février 2016, le prix du pétrole a enregistré une légère hausse, de 4,25 pourcent par rapport à janvier 2016.

Comparé à 30 janvier 2015, le prix du cuivre est en baisse de 16 pourcent au 29 janvier 2016, passant de 5390 USD/Mt à 4553 USD/MT. Toutefois, en février 2016, à la faveur des perspectives favorables de la demande chinoise et de la reprise du marché du pétrole, le cours du cuivre a poursuivi son rebond amorcé dans les dernières semaines de janvier 2016 ; atteignant 4 586,9 USD/MT.

Les cours de café ont globalement suivi la tendance à la baisse des prix des matières premières extractives. Au 29 janvier 2016, le cours du café Robusta (Londres) est fixé à 1375 USD/MT contre 1926 USD/MT au 30 janvier 2015, soit une baisse de 29 pourcent. Sur la même période, le prix du café Arabica (New York) a baissé de 27 pourcent, passant de 160 USD/MT à 116 USD/MT.

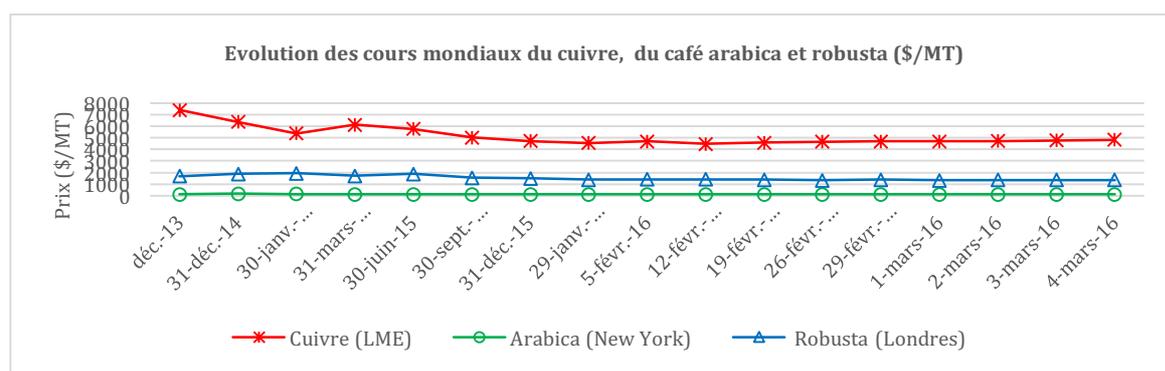


Figure 1: Evolution des cours mondiaux du cuivre, café arabica et robusta

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016, données Banque Centrale du Congo

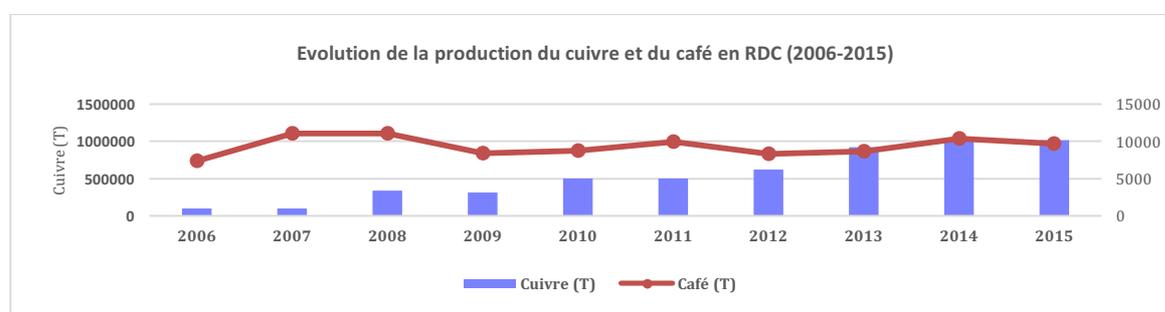


Figure 2: Evolution de la production du cuivre et du café en RDC (2006-2015)

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016, données Banque Centrale du Congo

Pour faire face à la baisse des cours mondiaux de cuivre la RDC a augmenté sa production. Ainsi, la production de cuivre est passé de 922016 à 1013841 tonnes entre 2013 et 2015, soit une hausse de 10 pourcent. Cette stratégie vise à conserver les parts de marché du cuivre congolais.

En dépit de cette stratégie, l'économie congolaise souffre de cette conjoncture internationale sur les marchés des matières premières. Selon les estimations de la Banque Centrale du Congo, non encore validées la Commission des Etudes Statistiques des Comptes Nationaux, le taux de croissance de l'économie en 2016 devrait s'établir à 8,2 pourcent contre 9,0 pourcent initialement prévus. En 2015, le secteur primaire, notamment l'extraction continue être le moteur de cette croissance, avec une contribution de 3,4 points de croissance contre 5,5 points en 2014. En 2015, l'agriculture ne contribue qu'à 0,8 points de croissance. Par conséquent, dans les zones à vocation agricole comme les Nord et Sud Ubangi, la création de richesse est relativement faible.

Suivant le rythme du recul de l'activité économique, le Francs Congolais (FC) se déprécie par rapport au dollar américain. La dépréciation du franc congolais par rapport au dollar amorcée en fin d'année 2015 s'est accélérée dans le premier trimestre de l'année 2016. AU 26 février 2016, un dollar s'échange officiellement contre 933,33 FC et 924,13 au 27 février 2015. Entre le 1 mars et le 4 mars 2016, le Franc congolais à perdu 0,44 points. Sur le marché « noir », la dépréciation du franc congolais est plus forte. Face à cette situation, le gouvernement congolais a pris des mesures d'austérité qui peinent à éviter la chute du Franc congolais. Par exemple, la Banque Centrale a récemment suspendu l'octroi de financement à la Banque Internationale pour l'Afrique au Congo (BIAC) en faillite. Pour l'instant, les prix intérieurs subissent dans une moindre mesure les pressions sur la monnaie locale.

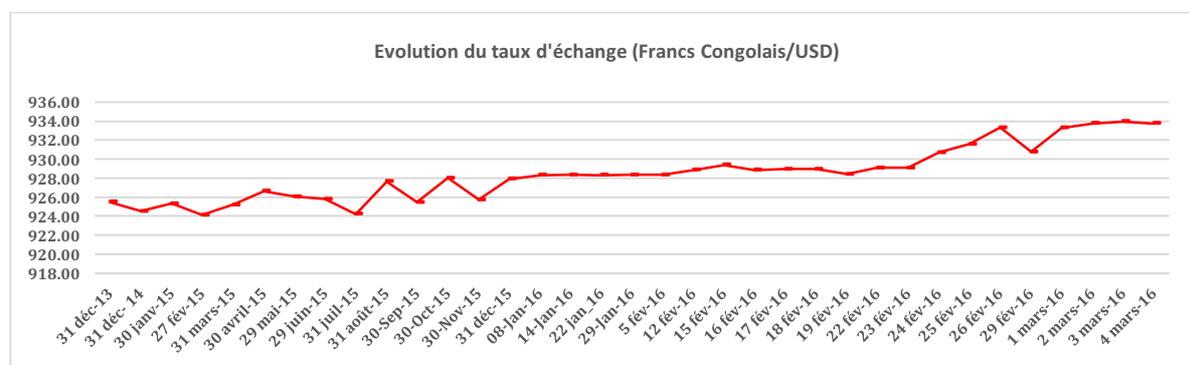


Figure 3: Evolution du taux d'échange Franc congolais/ dollar américain

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016, données Banque Centrale du Congo

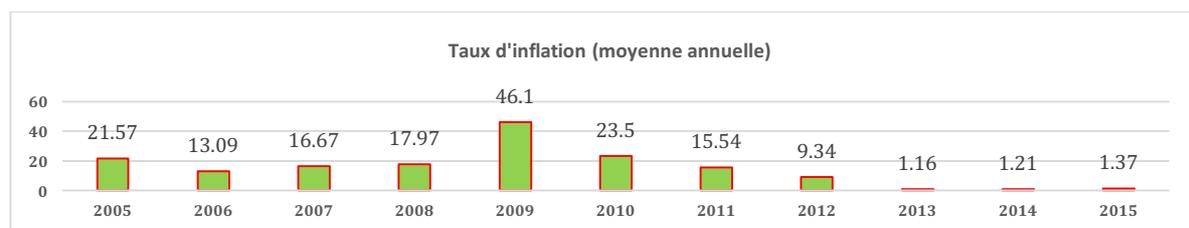


Figure 4: Evolution du taux d'inflation en RDC, 2005-2015

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016, données Banque Centrale du Congo

En effet, au mois de février 2016, selon l'indice des prix à la consommation de la Banque Centrale du Congo, le taux d'inflation annualisé et en glissement annuel s'établit respectivement à 1,43 pourcent et 1,597 pourcent. Par ailleurs, l'indice des prix de l'Institut National des Statistiques affiche une inflation annualisée de 1,136 pourcent, contre 0,92 pourcent en glissement annuel. Ces différents indicateurs indiquent que l'inflation est contenue en RDC. Toutefois, des disparités importantes sur le taux d'inflation sont observées entre les provinces et entre les biens de consommations. En effet, au mois de février 2016, l'indice des prix des produits alimentaire et boissons non alcoolisés enregistre une hausse de 5,27 pourcent (base 100 pour décembre 2012). Cette fonction contribue à 67,71 pourcent dans l'ensemble de l'inflation.

Une dégradation continue de la situation économique du pays devrait affecter l'accès des ménages à la nourriture. Pour l'instant, la situation alimentaire est stable dans les deux provinces du Nord et Sud Ubangi.

### **3. Situation alimentaire globalement stabilisée dans les provinces du Nord et Sud Ubangi**

En mars 2016, les provinces du Sud Ubangi et Nord Ubangi comptent respectivement 1476589 et 681 379 personnes à risque d'insécurité alimentaire<sup>1</sup>. De plus 29198 et 45127 personnes<sup>2</sup> sont affectées par l'insécurité alimentaire modérée respectivement dans le Nord Ubangi et le Sud Ubangi, soit deux pourcent de la population.

Ces résultats indiquent une situation alimentaire globalement satisfaisante dans les deux provinces où les récoltes de la petite saison agricole B s'achèvent. Au niveau territorial, Kungu dans le Sud Ubangi et Yakoma dans le Nord Ubangi sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire. A Bosobolo dans le Nord Ubangi et Budjala dans le Sud Ubangi, une proportion élevée de personnes est exposée à l'insécurité alimentaire.

L'analyse montre que les réfugiés sont plus affectés par l'insécurité alimentaire que les résidents. Dans les camps de réfugiés, la situation alimentaire est préoccupante à Bili. A Inké, la situation alimentaire est globalement stabilisée tandis qu'elle est satisfaisante à Boyabu et bonne à Mole.

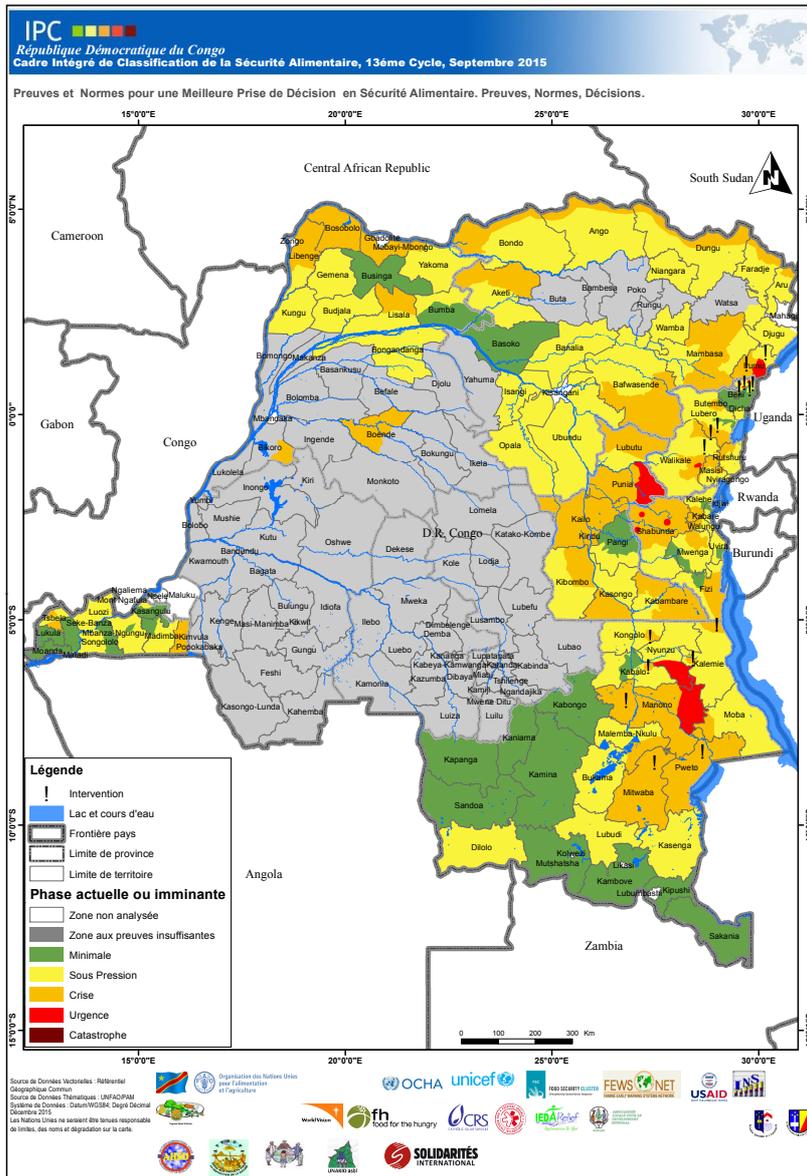
Chez les résidents congolais, la crise alimentaire est caractérisée par une dégradation des moyens d'existence. En effet, l'analyse indique que l'agriculture et la pêche qui sont les deux principales sources de revenu des ménages sont confrontés à de nombreux problèmes. Il s'agit d'une agriculture de type familiale, pratiquée sur des superficies relativement faibles (5,4 ha). Le manioc constitue la culture dominante. Les territoires de Gemena et de Businga sont d'importants bassins de production du maïs. Le riz est cultivé principalement à Budjala et Kungu dans le Sud Ubangi.

L'accès limité aux facteurs de production, notamment aux semences améliorées, réduit la productivité agricole ; les rendements agricoles sont faibles. Par ailleurs, les agriculteurs rencontrent des difficultés à écouler leur production sur les marchés en raison du mauvais état des routes et des prix jugés bas. Aussi, en l'absence de système de suivi-conseil des agriculteurs, le progrès technique est limité ; les agriculteurs manquent d'encadrement. Enfin, la caféiculture, qui constituait la principale source de revenu, connaît une crise majeure.

---

<sup>1</sup> Evaluation de la sécurité alimentaire dans les provinces du Nord et Sud Ubangi, mars 2016, Gouvernement, PAM, FAO, ACTEC, Cluster Sécurité Alimentaire

<sup>2</sup> Evaluation de la sécurité alimentaire dans les provinces du Nord et Sud Ubangi, mars 2016, Gouvernement, PAM, FAO, ACTEC, Cluster Sécurité Alimentaire



Carte 1: 13ème cycle IPC, octobre 2015

capital suffisant.

Pour faire face aux difficultés d'accès à la nourriture, les ménages réfugiés développent davantage de stratégies de survie négatives, notamment la vente des actifs. La perte ou/et le manque des actifs est un facteur important de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans les deux provinces. La pauvreté, mesurée par la possession de biens durables, est plus prépondérante dans le Sud Ubangi (46 pourcent) que dans le Nord Ubangi (36 pourcent). Les réfugiés sont plus touchés par cette pauvreté que les résidents. Le camp de Bili renferme la proportion la plus élevée de personnes pauvres (60,3 pourcent).

En plus de la faible possession de biens durables, l'accès aux services sociaux de base est difficile pour la vaste majorité des ménages des deux provinces. Dans le Nord Ubangi, plus de 60 pourcent des ménages utilisent de l'eau provenant d'une source non protégée (puits traditionnel, eau de surface). Dans le Sud Ubangi, ils représentent près de 40 pourcent des ménages. Hormis Gbadolite centre, les populations des autres territoires n'ont pas accès à l'électricité. Le bois de chauffe est par

Les acheteurs camerounais et nigériens ont déserté les marchés en raison de la chute des cours mondiaux. L'insécurité induite par le conflit en République Centrafricaine a accentué la réduction du nombre d'acheteurs de café sur les marchés du Sud et Nord Ubangi. Chez les réfugiés, le déplacement fut un choc important. Il est associé à une perte des moyens de subsistance, notamment de biens durables. Actuellement, l'assistance alimentaire constitue la principale source de revenu et de nourriture dans les camps. En plus de l'assistance alimentaire, quelques ménages trouvent de l'argent en travaillant occasionnellement pour les résidents ou d'autres réfugiés. Le commerce se développe également autour des camps, bien que les ménages

rencontrent d'énormes difficultés à mobiliser un

conséquent la principale source d'énergie utilisée ; accentuant la déforestation notamment dans le Nord Ubangi.

L'accès réduit aux services sociaux de base est à l'origine des problèmes de santé subis par les ménages. En effet, la maladie grave d'un ou plusieurs membres du ménage et le décès d'un membre actif sont les deux principaux chocs subis par les ménages au cours des douze derniers mois ; indiquant un risque élevé de mortalité.

Pour faire face à ces chocs, les ménages ont développé des stratégies de survie. La sévérité de ces stratégies est mesurée par l'indice simplifié de stratégie de survie. L'analyse indique que les ménages du Nord Ubangi développent des stratégies beaucoup plus sévères que ceux du Sud Ubangi. Par ailleurs, les réfugiés ont développé des stratégies de survie les plus sévères au cours sept derniers jours précédant l'enquête. Les réfugiés du camp de Bili ont développé les stratégies les plus sévères ; confirmant des difficultés plus importantes d'accès à la nourriture dans ce camp.

Dans les camps, les ménages réfugiés ont développé principalement des stratégies alimentaires, notamment réduire le nombre de repas, emprunter de la nourriture et consommer des aliments moins préférés.

Lorsque les ménages ont épuisé ces stratégies à court terme axées sur l'accès à la nourriture, ils développent des stratégies qui affectent à moyen et long terme leurs moyens d'existence. Face au manque de nourriture ou d'argent pour en acheter, les ménages ont vendu le peu d'actifs non productifs en leur possession et réduit les dépenses non alimentaires. Chez certains ménages réfugiés, les enfants ont été retiré de l'école. Dans certains cas, des membres du ménage sont envoyés mendier ou manger ailleurs.

L'évolution de la situation alimentaire dans les provinces dépendra fortement de l'issue de la campagne agricole A 2016/2017 (qui débute en mars-avril). Pour l'heure, les paysans suivent le calendrier agricole normal. Dans les camps de réfugiés, la continuation de l'assistance alimentaire va être déterminante dans l'évolution de la situation alimentaire des réfugiés. L'accès et la bonne utilisation à cette assistance alimentaire contribuera à améliorer la situation alimentaire dans les camps. Toutefois, certains préalables à l'assistance alimentaire doivent être réglés. En effet, l'assistance fournie, notamment en nature et/ou en coupons alimentaire ne respecte pas les habitudes alimentaires ; occasionnant une vente importante de cette assistance. De plus, il apparaît clairement que de fortes affinités socioculturelles entre les réfugiés et les résidents autour de certains camps ; rendant difficile l'identification des réfugiés et un meilleur ciblage de l'assistance alimentaire. Enfin, la situation alimentaire est très hétérogène dans ces camps ; indiquant qu'il faut prioriser l'assistance en faveur des plus vulnérables.

## 4. Résultats de l'étude

### 4.1. Disponibilité alimentaire satisfaisante en raison des récoltes de la petite saison agricole B 2015/2016 dans les provinces du Nord et Sud Ubangi.

Table 1: Calendrier agricole du Nord et Sud Ubangi

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Activités	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fev.	Mar.	Avr.	Mai.	Jun.	Jul.	Aug.	Sept.	
Saison A	Préparation				Semis			Entretien		Récolte			
Saison B								Préparation					
	Entretien		Récolte								Semis		
													Entretien

L'agriculture demeure la principale activité des ménages dans le Nord et Le Ubangi. Elle est suivie de la pêche/chasse. La superficie moyenne emblavée par ménage est de 7,4 ha au Sud Ubangi contre 3,8 ha au Nord Ubangi. Dans les provinces, la production agricole enregistre une croissance due à l'augmentation de ménages agricoles. Par exemple, dans le Nord Ubangi, en 2015, la production totale de maïs a augmenté 61 pourcent par rapport à la moyenne des trois dernières années. Par ailleurs, la production totale du riz et du niébé ont enregistré une hausse respectivement de 51 et 109 pourcent.

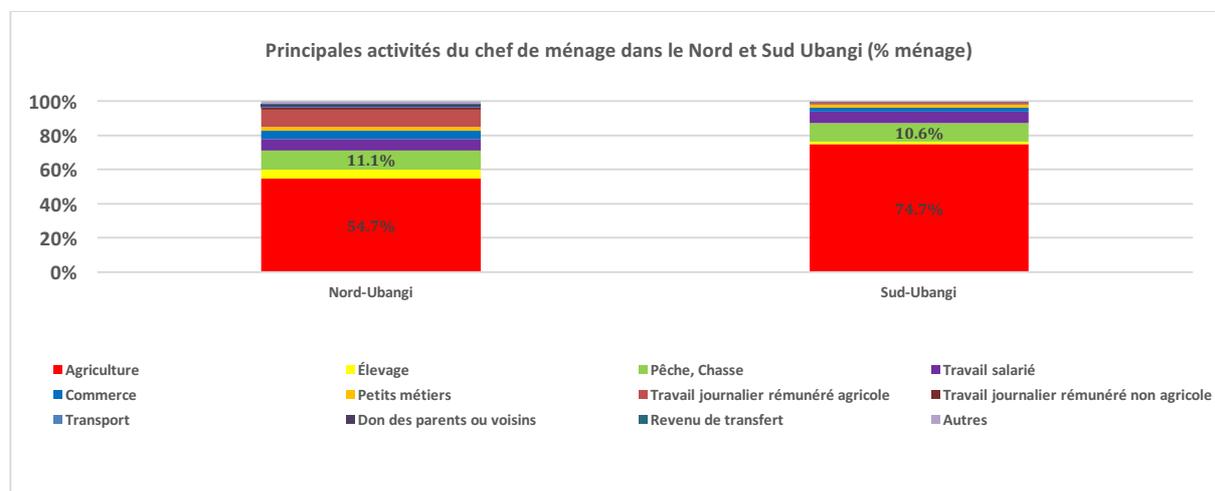


Figure 5: Principales activités du chef de ménage dans le Nord et Sud Ubangi

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

**Dans le Nord Ubangi, en 2015, la production de céréales (riz et maïs) procure en moyenne 1383 Kcal par personne par jour contre 713,60 Kcal par personne par jour en 2012.**

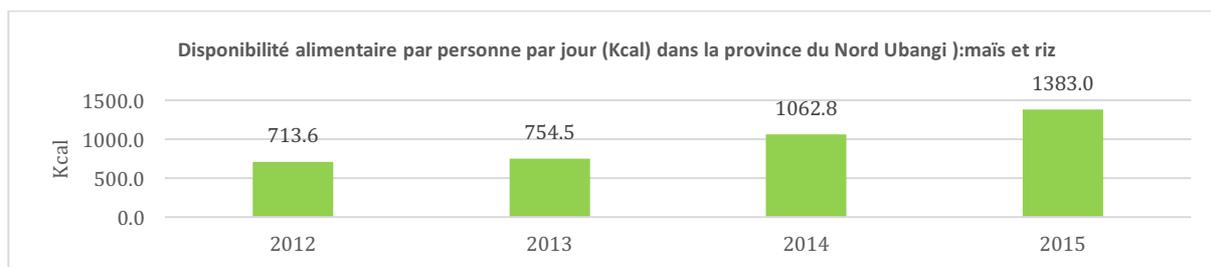


Figure 6: Disponibilité alimentaire par personne par jour dans la province du Nord Ubangi

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

En plus de des céréales, le manioc est une culture importante dans les deux provinces. La production total brute de manioc est estimée à 8,8 millions de tonnes en 2015 dans la province du Nord Ubangi.

#### 4.2. Stocks commerçants et paysans abondants

En cette période de fin des récoltes, les stocks paysans sont importants. Ces stocks sont dominés par le manioc.

Table 2: Stocks alimentaires journaliers moyens des ménages

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Stocks moyens disponible par ménage le jour de l'enquête (Kg)				
Spécifications		Manioc	Maïs	Haricot
Nord-Ubangi	Moyenne	29.87	29.13	1.19
	N	144	144	144
	Ecart type	38.064	45.994	4.093
Sud-Ubangi	Moyenne	47.66	83.61	1.25
	N	157	157	157
	Ecart type	54.742	71.541	8.322

Les stocks commerçants sont relativement importants en cette période de fin des récoltes. Les stocks commerçants sont plus importants dans le Sud Ubangi que dans le Nord Ubangi. L'on note des disparités importantes dans la possession des stocks de céréales selon le profile du commerçant. Les stocks physiques de riz et de haricot sont faiblement observés sur les marchés. Pour ces produits, les marchés sont approvisionnés en flux tendus, selon le niveau de la demande ferme exprimée. Le niveau de stocks physiques faibles pour ces produits s'expliquent par le fait qu'ils sont faiblement consommés dans les provinces du Nord et Sud Ubangi, par conséquent, la demande pour ces produits est limitée. Le stock financier des commerçants est relativement important. En moyenne, les commerçants ont la capacité d'acheter 50 à 100 sacs de 50 kg de riz en deux semaines.

Les paysans vendent une part importante de leur production, principalement à des collecteurs. En moyenne, 80 pourcent et 90 pourcent de la production totale respectivement de maïs et de riz sont vendu par les producteurs. Environ 70 pourcent de la production de manioc sont commercialisés.

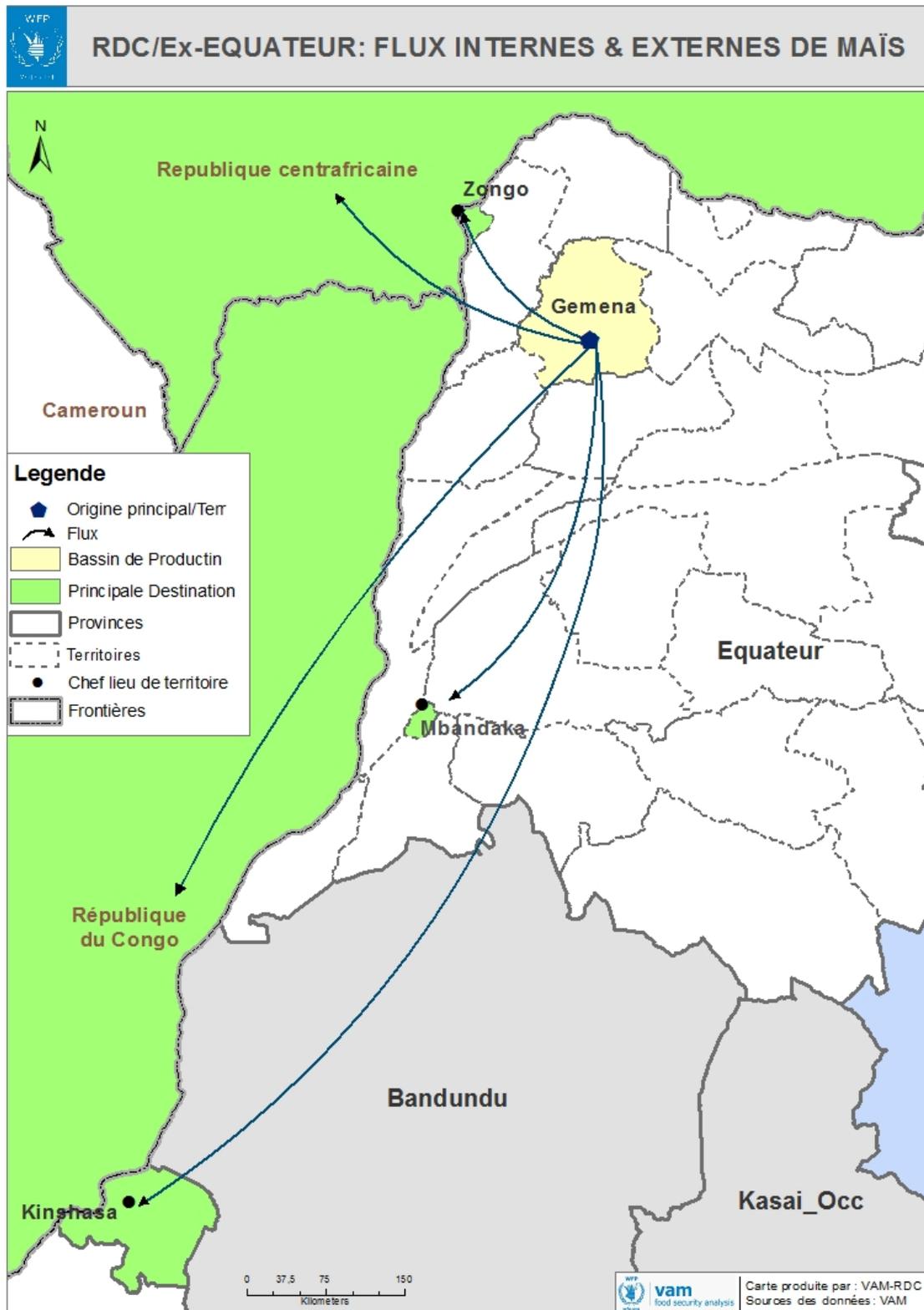
Table 3: Stocks moyens des commerçants et durée

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Stocks moyens disponible par commerçants (T)			
		Volume actuel des stock de céréales (en tonne)	Durée (en mois) de ce stock de céréales
Nord-Ubangi	N	83	83
	Moyenne	23.77	1.17
	Ecart type	27.798	1.545
Sud-Ubangi	N	48	48
	Moyenne	100.79	1.42
	Ecart type	916	1.819

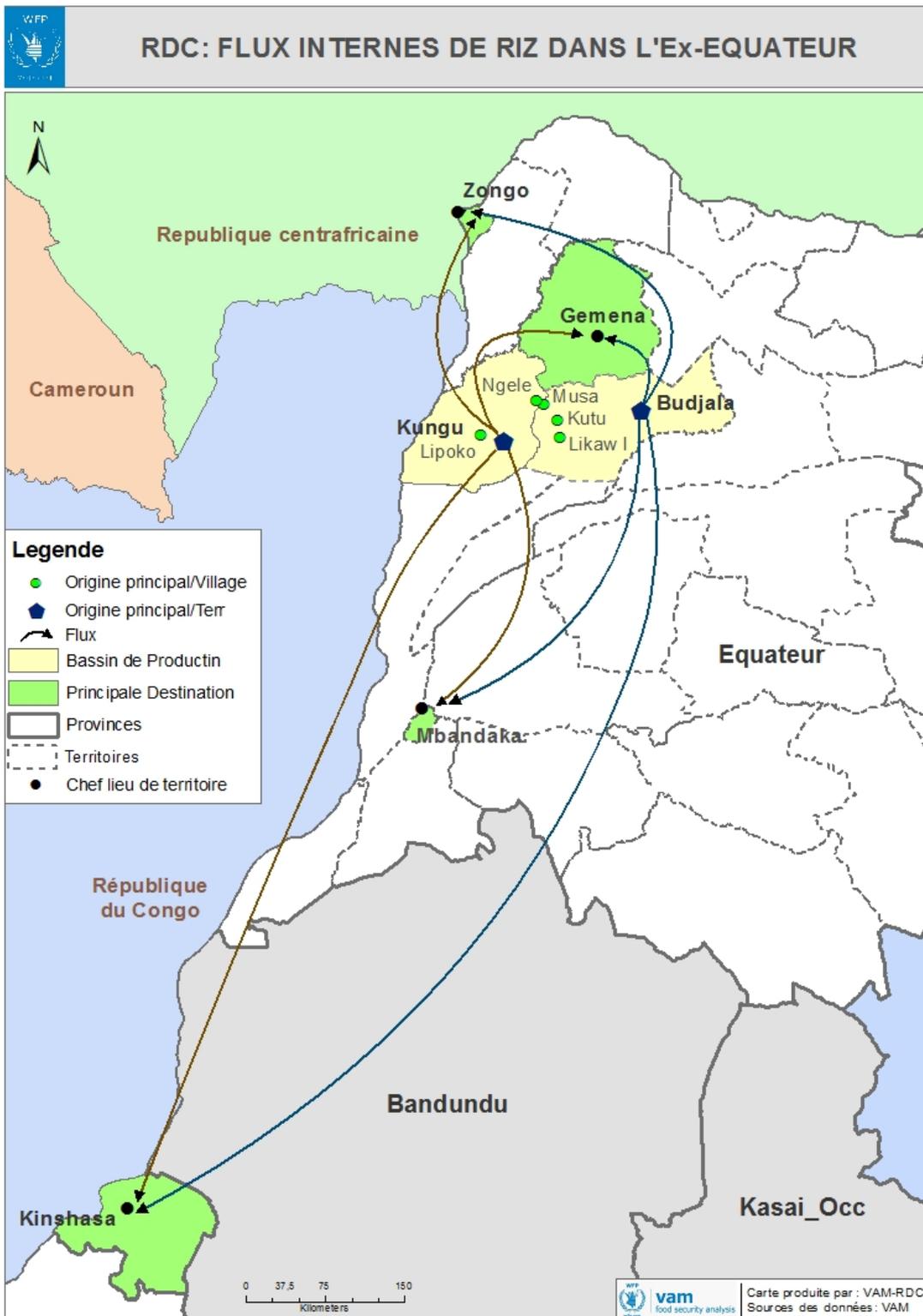
D'une manière générale, les ruptures de stocks sont fréquentes en saison des pluies en raison de la dégradation des routes. Cependant, dans la province du Sud Ubangi en particulier, les ruptures de stocks sont importantes en saison sèche lorsque le fleuve est peu navigable. En effet, avec le retrait des eaux, les gros bateaux naviguent difficilement. Les commerçants recourent aux « baléniaires » qui sont des capacités de transport limitées.

#### 4.3. Des anomalies observées sur les flux dans le Nord Ubangi en lien avec la crise en RCA



Carte 2: Flux internes et externes du maïs

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016



Carte 3: Flux internes et externes du riz

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Les cartes ci-dessus montrent les flux normaux internes du maïs et du riz dans les provinces du Nord et Sud Ubangi. Elles montrent que les céréales bougent des bassins de productions vers les zones de collecte et de consommation. Par exemple, le territoire de Gemena est le principal bassin de production de maïs dans la province du Sud Ubangi. Ce bassin de production approvisionne les marchés du Nord Ubangi (Zongo) et de la RCA. Les marchés de Limasa, Limbogo (Yakoma) et Pandu, Dula (Bosobolo) jouent un important rôle dans les échanges avec la RCA. En février 2016, les discussions avec les commerçants ont indiqué des baisses importantes des exportations de maïs vers la RCA en raison de l'insécurité dans ce pays. Par contre, les échanges sont normaux entre la République du Congo (RoC) et la RDC.

#### 4.4. Demande stable au Nord Ubangi et en hausse au Sud Ubangi par rapport à la même période de l'année.

Les ménages consacrent plus de 80 pourcent des dépenses à l'achat de nourriture dans les deux provinces. En moyenne les ménages dépensent 380 et 450 Francs congolais par jour par personne respectivement dans le Nord et Sud Ubangi. Une part importante de ces dépenses est affectée à l'achat d'aliments de base, notamment le manioc.

Le pouvoir d'achat des ménages est mesuré par les termes de l'échange céréale / farine de manioc. Comme indiqué plus haut, les ménages vendent une grande partie de la production de riz pour acheter du manioc. Par conséquent, il est opportun de regarder la quantité de manioc obtenue en échangeant une unité de riz local.

En février 2015, par rapport à la moyenne des deux dernières années, le pouvoir d'achat des ménages est en hausse sur le marché de Zongo (Nord Ubangi) et stable sur le marché de Libenge (Sud Ubangi).

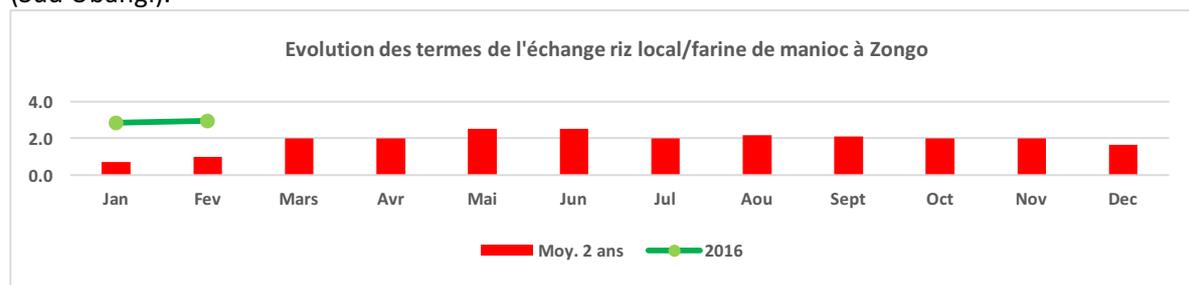


Figure 7: Evolution des termes de l'échange céréale/ farine de manioc à Zongo

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

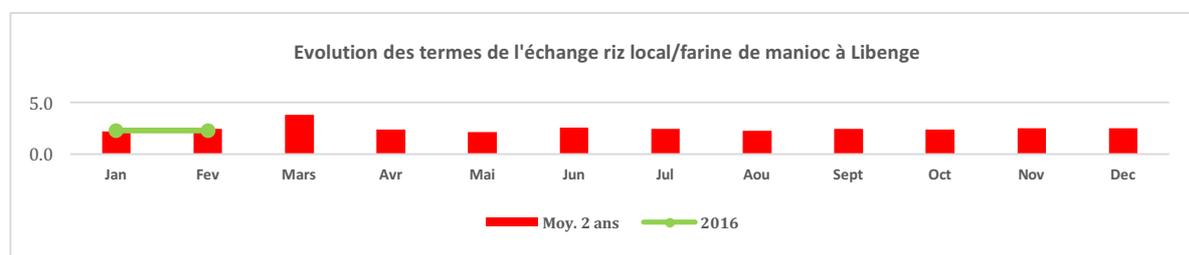


Figure 8: Evolution des termes de l'échange céréale/farine de manioc à Libenge

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

L'évolution positive des termes de l'échange confirme les déclarations des commerçants au cours de l'enquête. En effet, les commerçants ont déclaré que par rapport à l'année dernière, les ventes sont

stables avec une tendance à la hausse. Chaque commerçant déclare avoir vendu chaque produit à en moyenne 10 à 70 acheteurs. Comparé à février 2014, le nombre moyen d'acheteur par produit vendu est également stable avec une tendance à la hausse.

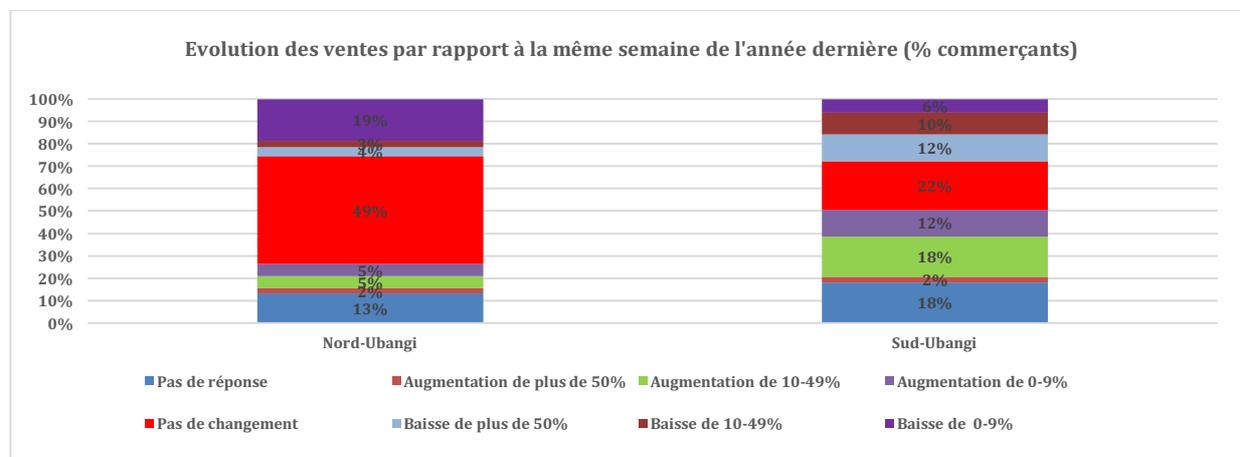


Figure 9: Evolution des ventes par rapport à la même semaine de l'année dernière

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

#### 4.5. Prix stables avec une tendance à la baisse des prix des produits alimentaires agricoles

En février 2016, les prix des produits sont stables avec une tendance à la baisse.

Le prix de la farine de manioc est stable avec une tendance à la baisse sur la plus part des marchés enquêtés. Une baisse importante est observée à Zongo (-67%) et Libenge Centre (-22%).

Par rapport à février 2015 le prix de la farine de maïs est en baisse à Zongo (-45%) et Libenge Centre (-62%) tandis qu'une légère hausse est observée à Gbadolite. Comparé à janvier 2016, le prix de la farine de maïs est en baisse sur les marchés enquêtés.

Comparé à février 2015, le prix du riz local est stable avec une tendance à la baisse. Une baisse significative est observée à Libenge Centre (-26%).

Le prix de l'huile de palme est en baisse sur les marchés de Zongo. Toutefois, à Gbadolite et Libenge Centre, le prix de l'huile de palme est toujours en hausse comparé à février 2015. Par rapport à Janvier 2016, le prix de l'huile de palme est stable avec une tendance à la baisse à Libenge Centre.

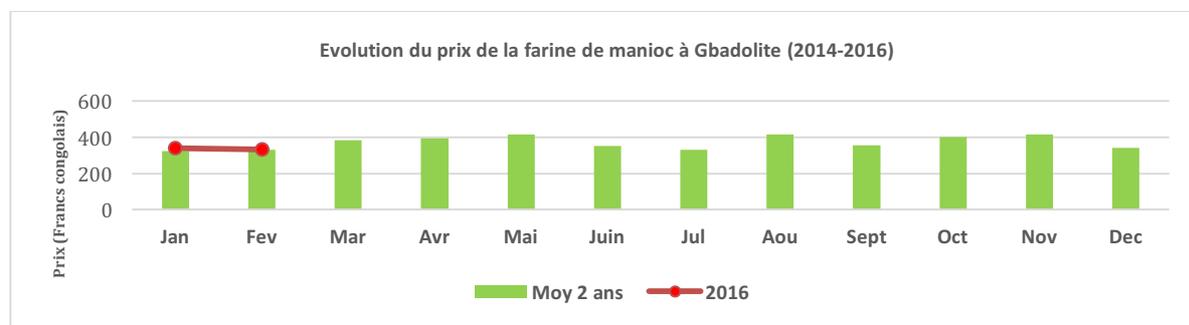


Figure 10: Evolution du prix de la farine de manioc à Gbadolite

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux commerçants de dire leur perception par rapport à l'évolution des prix dans les six prochains mois. Pour la majorité des commerçants les prix devraient être stables avec une légère tendance à la hausse (0 à 9 pourcent) dans les provinces du Nord et Sud Ubangi.

La stabilité des prix devrait créer un environnement favorable à la mise en œuvre des programmes de transfert monétaire sur les différents marchés des provinces du Nord et Sud Ubangi.

#### 4.6. Variation saisonnière forte des prix des céréales

Les provinces du Nord et du Sud Ubangi ont un calendrier agricole similaire. Les semis de la saison agricole A commence en février et les récoltes débutent en juillet. Les agriculteurs entament les semis de la saison agricole B dès le mois d'août et les récoltent commencent en décembre.

Ces deux saisons sont relativement bien marquées ; affectant ainsi les prix des produits agricoles sur les marchés. L'évolution du prix du maïs grain fait bien apparaître les deux saisons agricoles décrites ci-dessus. Les prix entament leur hausse saisonnière en février et août qui correspondent au début des semis respectivement pour les saisons agricoles A et B. Ils atteignent leur pic en mai pour la saison agricole A et octobre pour la saison agricole B. La hausse des prix est plus important pendant la saison B, où la composant production locale de l'offre est faible ; il y a moins d'agriculture qui cultivent pendant la saison agricole B.

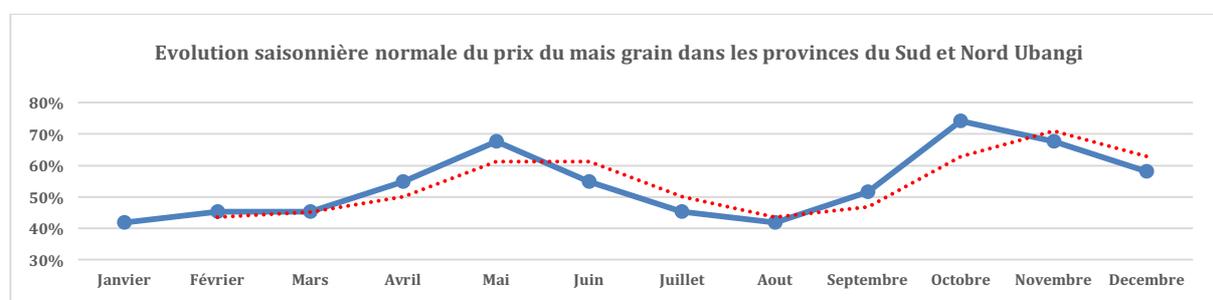


Figure 11: Evolution saisonnière normale du prix du maïs

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

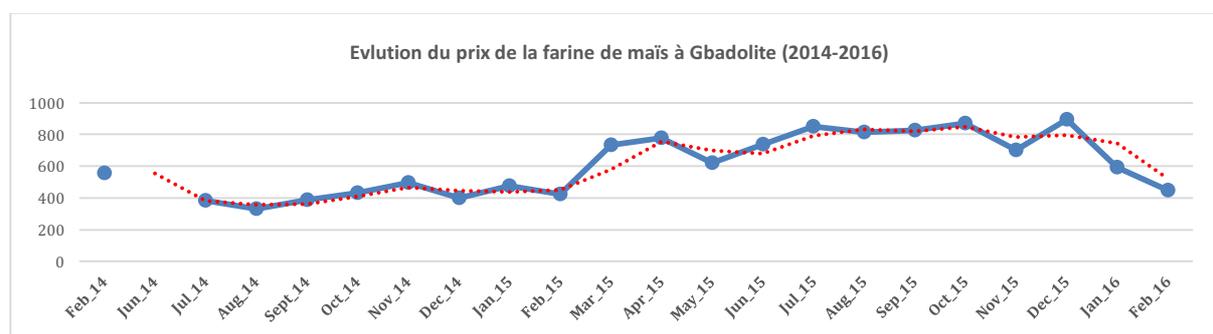


Figure 12: Evolution du prix nominal de la farine de maïs à Gbadolite (2014-2016)

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

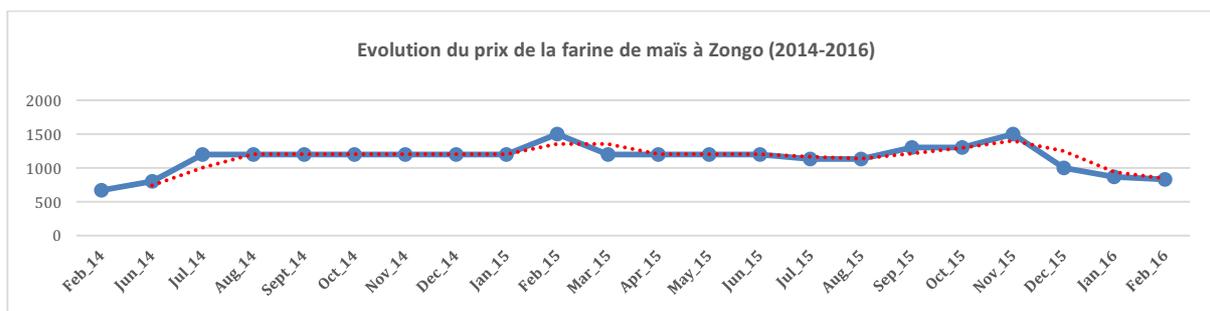


Figure 13: Evolution du prix nominal de la farine de maïs à Zongo (2014-2016)

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Cette évolution saisonnière normale des prix est régulièrement affectée par divers chocs. L'on note qu'au cours des deux dernières années, les prix n'ont pas suivi leur évolution normale dans les provinces du Nord et Sud Ubangi. En 2015, sur le marché de Gbadolite dans le Nord Ubangi, le prix de la farine de maïs a enregistré des pics anormaux successifs en avril, juillet et décembre. De même à Zongo dans le Sud Ubangi, en 2015, des pics anormaux sont enregistrés en février et novembre 2015. Ces évolutions anormales des prix révèlent des difficultés d'approvisionnement des marchés en raison de l'insécurité en RCA et du mauvais état des routes.

Dans les tableaux ci-dessous, l'on a déterminé les valeurs minimale, maximale et moyenne des prix de la farine de maïs et de manioc sur différents marchés entre 2014 et 2015. Ces tableaux montrent qu'au cours d'une même année, sur un marché donné, l'écart entre le prix minimum et maximum est important pour le même produit ; indiquant quand les prix suivent des fluctuations saisonnières fortes. L'année 2014 est marquée par une forte fluctuation saisonnière des prix à Zongo et Gbadolite. Cependant, en 2014 et 2015, les fluctuations saisonnières du prix de la farine de manioc ont été plus fortes à Zongo qu'à Gbadolite. Le conflit en RCA a été un choc majeur sur les marchés, notamment à Zongo.

Table 4: Coefficient de variation du prix de maïs à Zongo

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Prix de la farine de maïs /Zongo	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type	coefficient de variation
2014	670	1200	1084	218	0.20
2015	1000	1500	1239	145	0.12

Table 5: Coefficient de variation du prix de la farine de manioc, Zongo et Gbadolite

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Coefficient de variation prix de la farine de manioc	2014	2015
Zongo	0.47	0.61
Gbadolite	0.22	0.15

#### 4.7. Des marchés compétitifs

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux commerçants d'indiquer le nombre d'année d'activité. L'enquête révèle que 60 et 84 pourcent des commerçants ont démarré leur commerce de produits alimentaires il y a de cela plus de trois ans respectivement dans le Nord et Sud Ubangi ; indiquant un attrait pour ce commerce dans les deux provinces. Les collecteurs (85 pourcent), les grossistes (80

pourcent) sont les catégories de commerçants qui restent le plus longtemps dans leur affaire. Sur chaque marché visité, il y a en moyenne une trentaine de vendeurs de céréales dans le Nord et Sud Ubangi. Les acheteurs sont également nombreux. Sur ces marchés, le nombre élevé de vendeurs et d'acheteurs fait qu'aucun acteur n'est suffisamment fort pour contrôler l'offre et la demande ; indiquant que ces marchés sont concurrentiels. L'entrée sur les marchés est libre pour tous et chacun peut en sortir à tout moment.

Table 6: Durée d'exercice du commerce

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

	Il y a moins d'un an	Entre 1 et 3 années	Il y a plus de trois années	Pas de réponse
Nord-Ubangi	14%	25%	60%	2%
Sud-Ubangi	6%	10%	84%	0%

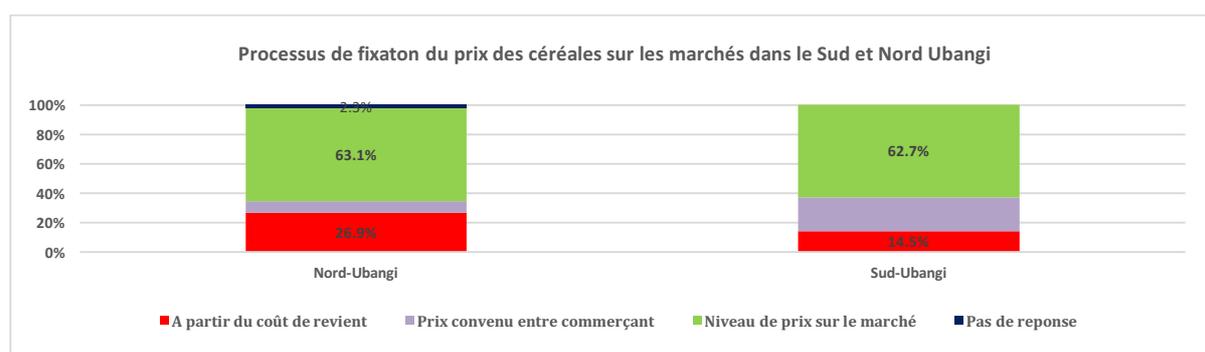


Figure 14: Processus de fixation du prix des céréales sur les marchés

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Chaque commerçant fixe son prix de vente en tenant compte du prix pratiqué sur le marché et de son coût de revient. Le nombre de cas où les commerçants sont en collusion pour fixer les prix sur les marchés est limité dans les deux provinces.

#### 4.8. Des marchés faiblement intégrés

L'intégration des marchés est analysée en regardant les co-mouvements des prix et les coefficients de variation entre prix sur différents marchés. Plus le coefficient de corrélation est proche de 1, mieux les marchés sont intégrés. La fiabilité d'une telle analyse requiert une longue série de données. Dans le cas du Nord et Sud Ubangi, la collecte des données a commencé en juillet 2014, suite au début de l'assistance alimentaire dans les camps de réfugiés centrafricains. Par conséquent, les résultats de l'analyse de l'intégration des marchés sont indicatifs.

L'analyse indique qu'il n'y a pas de co-mouvement des prix de la farine de manioc sur les marchés de Libenge, Zongo et Gbadolite ; indiquant a priori que ces marchés sont faiblement intégrés. Une hausse de prix sur l'un de ces marchés n'est pas forcément transmise aux autres marchés.

Pour les trois principaux marchés des deux provinces, le coefficient de corrélation moyen du prix du manioc est de 0,58 ; indiquant qu'un changement des prix sur un des marchés n'affecte les autres que dans 58 pourcent des cas. Entre les différents marchés, le coefficient de corrélation du prix du manioc est très faible ; confirmant une faible intégration des marchés dans les provinces. L'analyse indique que les coefficients de corrélation sont aussi faibles pour le riz local et le maïs ; confirmant la faible intégration des marchés dans les deux provinces.

Table 7: Coefficient de corrélation du prix de manioc

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Coefficient de corrélation prix du manioc	Gbadolite	Libenge_Centre	Zongo
Gbadolite		-.556	-0.058
Libenge_Centre			0.288

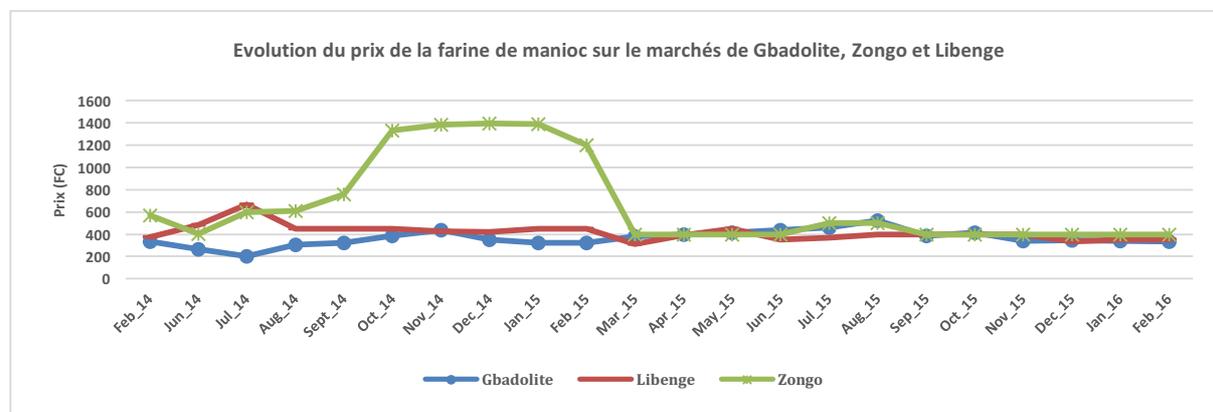


Figure 15: Evolution du prix de la farine de manioc sur les marchés de Gbadolite, Zongo et Libenge

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

#### 4.9. Des marchés capables de répondre à une hausse d'au moins 25 pourcent de la demande

Jusqu'à présent, les programmes de transfert monétaires ont touché principalement les réfugiés installés dans les camps. Dans le Nord et le Sud Ubangi, le nombre total de réfugiés dans les quatre camps de 70116 personnes selon le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR); soit 2 pourcent de la population totale du Nord (1,13 million) et Sud Ubangi (2,81 millions). En plus de ces réfugiés, l'IPC d'octobre 2014 a montré que 217 879 personnes sont en phase de crise et d'urgence dans les deux provinces ; soit 6 pourcent de la population. En somme, 8 pourcent de la population dans les deux provinces réunies auraient besoin d'une assistance alimentaire. Dans ce contexte, l'on a émis l'hypothèse d'une hausse d'au moins 25 pourcent la demande sur les marchés. Puis il a été demandé aux commerçants interviewés s'ils pouvaient répondre à une telle augmentation de la demande et en combien de temps.

Table 8: Proportion des commerçants capables de répondre à une hausse de la demande

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Seriez-vous capable d'absorber une augmentation de la demande ?			
Territoires	De 25%	De 50%	De 100%
Bosobolo	100%		
Businga	100%		
Gbadolite	96%		4%
Mobayi-Mbongo	100%		
Yakoma	88%	12%	
Budjala	70%	26%	4%
Gemena	61%	39%	
Kungu	55%	45%	
Libenge	80%	20%	
Zongo	67%	17%	16%

L'analyse indique que chaque commerçant dispose d'environ 200 kg de la principale céréale qu'il commercialise et pourrait doubler cette offre si besoin. Dans tous les territoires, la vaste majorité des commerçants peuvent répondre à une hausse d'au moins 25 pourcent de la demande. Toutefois, dans le territoire de Kungu, la capacité de réponse à une hausse de la demande est relativement limitée.

Pour tout type de produits, l'analyse confirme une capacité de réponse importante des commerçants à répondre à une hausse de la demande. Par exemple, plus de 80 pourcent des vendeurs de céréales et de tubercules peuvent répondre à une hausse de 25 pourcent de la demande.

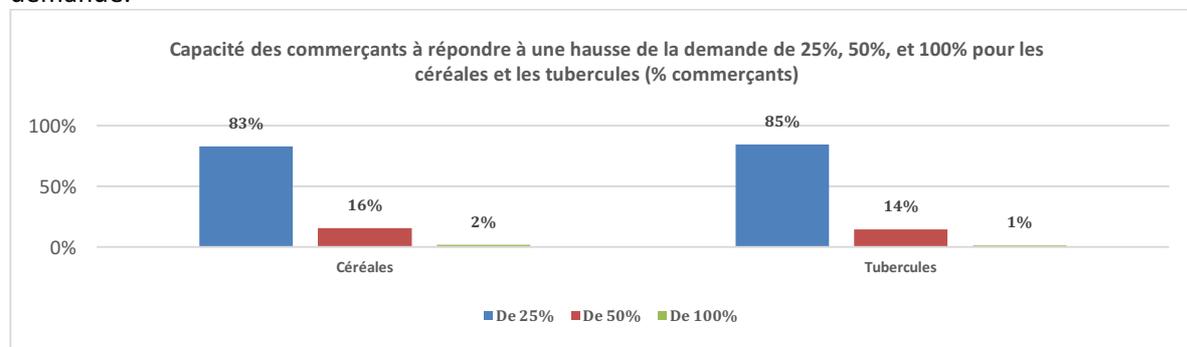


Figure 16: Capacité des commerçants à répondre à une hausse de la demande par type de produit

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Bien que la majorité des commerçants peut répondre à une hausse de la demande d'au moins 25 pourcent, le temps de la réponse varie énormément d'une province à une autre, selon le type de commerçants et la nature des produits vendus.

	Oui, dans une semaine ou moins	Oui, en moins de deux semaines	Oui, en moins d'un mois	Oui, mais après plus d'un mois	Pas de réponse/ Ne vend pas céréales
	50%				
Détaillant	53%	18%	6%	9%	14%
Grossiste	80%	20%			
Collecteur	14%	42%	16%	17%	11%
Semi-grossiste	6%	34%	17%	17%	26%

Figure 17: Délai de réponse à une hausse de la demande par type de commerçant

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

L'analyse du temps de réponse à une hausse de la demande montre que les programmes de transferts monétaires devraient davantage compter sur les grossistes que sur les détaillants. En effet, les détaillants travaillent en flux tendus et par conséquent, leur temps de réponse à une hausse de la demande est plus long. Par contre, les grossistes, qui disposent généralement de capacités de stockage importantes, répondent mieux et rapidement à des hausses importantes de la demande sur un laps de temps court.

Les capacités des commerçants à répondre aux besoins des programmes de transferts monétaires varient également avec la saison. D'une manière générale, la saison des pluies est la période de rupture fréquente des stocks. En effet, au cours de l'enquête, il a été demandé aux commerçants d'indiquer la période de l'année où ils connaissaient le plus de rupture de stocks et d'en donner les raisons. 64 pourcent des commerçants mentionnent la saison des pluies comme étant la période de rupture des stocks. La rupture des stocks pendant la saison des pluies touche davantage les commerçants du Nord Ubangi (85 pourcent) que le Sud Ubangi (53 pourcent).

Dans le Sud Ubangi, l'approvisionnement par voie fluviale joue un rôle plus important que dans le Nord Ubangi ; par conséquent, pendant la saison sèche le niveau bas des eaux réduit la navigation des gros bateaux occasionnant ainsi des ruptures d'approvisionnement chez 34 pourcent des commerçants. Ces ruptures sont causées principalement par la réduction des approvisionnements, et les faibles capacités de stockage. La hausse de la demande pendant la saison des pluies est une raison importante des ruptures des stocks dans le Sud Ubangi (26 pourcent) mais pas dans le Nord Ubangi (2 pourcent); seuls 6 pourcent des commerçants ont du faire face à une rupture des stocks du fait de la hausse de la demande.

#### 4.10. Accès limité aux crédits

Le manque de capital et/ou le fond de roulement est insuffisant en raison de la faible bancarisation du commerce des produits agricoles. La faible bancarisation constitue une limite pour le choix des commerçants et les résultats ci-dessus renforcent la préférence pour les grossistes dans la mise en œuvre des programmes de transferts monétaires.

Comme les commerçants n'ont pas accès au crédit et qu'ils travaillent sur fond propre, la majorité d'entre eux ne peut vendre à crédit. Ce facteur doit être pris en compte lors de l'identification des commerçants pour les programmes de transferts monétaires dont le délai d'attente après les échanges avec les bénéficiaires peut être plus ou moins long.

En plus de ce facteur, les discussions avec les commerçants ont mis en évidence d'autres risques qui

pourraient affecter le fonctionnement des marchés et les programmes de transferts. Pour chacun de ces risques, les commerçants ont ébauché des solutions pour les mitiger.

#### 4.11. Risques limités de distorsion des marchés en raison d'une hausse de la demande causée par des programmes de transfert monétaire

Au cours de l'enquête, il a été demandé au commerçants de lister les risques et opportunités associés aux programmes de transfert monétaire. L'insécurité, la hausse des prix lié à une hausse du coût du transport sont les principaux risques identifiés. La hausse des taxes illégales est aussi une préoccupation des commerçants. Dans le Nord Ubangi en particulier, le temps d'approvisionnement pourrait s'allonger en raison de l'enclavement des marchés.

Toutefois, ces programmes devraient favoriser l'entrée de nouveaux acteurs sur les marchés, ce qui augmenterait la disponibilité et les ventes. Les commerçants participants affirment que leurs profits ont sensiblement augmenté.

Table 9: Risques et opportunités des programmes de transfert monétaire

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

Perception des commerçants sur les impacts du programme de transfert monétaire (% ménage)	Nord Ubangi	Sud Ubangi
Insécurité	16%	57%
Augmentation de la disponibilité	14%	32%
Augmentation des ventes	24%	26%
Augmentation de l'offre de bétail	10%	13%
Augmentation du temps d'approvisionnement	33%	19%
Augmentation du coût de transport	43%	55%
Augmentation des prix	43%	62%
Augmentation des taxes illégales	33%	21%
Augmentation des nouveaux entrants dans le marché	29%	28%

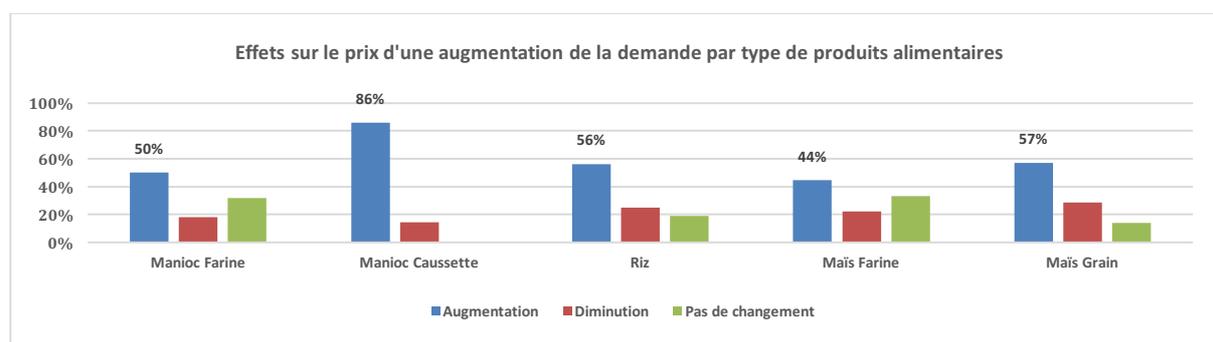


Figure 18: Effets sur le prix d'une augmentation de la demande par type de produits alimentaires

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

L'analyse indique qu'une hausse généralisée et durable des prix des céréales et d'autres biens alimentaires du fait de la demande est peu probable. Ce résultat est valable pour tout type de produits et chez toutes les catégories de commerçants. Si hausse des prix il y a, elle ne sera que temporaire.

#### 4.12. Efficacité et efficacité démontrée des programmes de transfert de monétaire

Les commerçants ont une connaissance limitée sur les programmes de transfert monétaires ; seuls 10 pourcent et 8 pourcent des commerçants respectivement dans le Nord et Sud Ubangi ont déjà participé à ce type de programme. Il s'agit principalement de commerçants qui ont effectivement participé à ces programmes organisés principalement par le Programme Alimentaire Mondial et des Organisations non Gouvernementales.

Pour ceux qui ont déjà pris part aux programmes de transfert monétaire, le retard dans le paiement, l'accès physique réduit aux marchés et l'impossibilité de répondre aux conditions de sélection fixées par le Programme Alimentaire Mondial sont les principales contraintes. Les commerçants participants affirment que le programme a eu un impact positif sur leur commerce.

Pour le Programme Alimentaire Mondial, l'analyse de la valeur Omega donne une bonne indication du choix de la modalité de transfert la plus appropriée. Le coût par bénéficiaires, la valeur nutritionnelle de la ration sont des critères utilisés pour mesurer l'efficacité de la modalité de transfert choisie.

A Mole, L'analyse indique que le coût total par bénéficiaire par mois est de 22.2 USD pour la distribution en nature contre 6.8 USD pour le cash ; indiquant que le cash est plus efficace dans ce camp. Le cout total par bénéficiaire serait de 14.6 USD si l'on distribue des coupons alimentaires. Avec le cash, un bénéficiaire obtient 2219.9 Kcal contre 2013 si la ration est fournie en nature. Ce même bénéficiaire obtiendrait 2090 Kcal s'il recevait des coupons. En effet, avec le cash, le score de consommation alimentaire augmente de 123% contre 77% pour les vivres en nature. Cependant, la valeur nutritionnelle de la ration en nature est plus élevée (8.0 points) que celle obtenue en cash (6.8 points) en coupons (6.4 points).

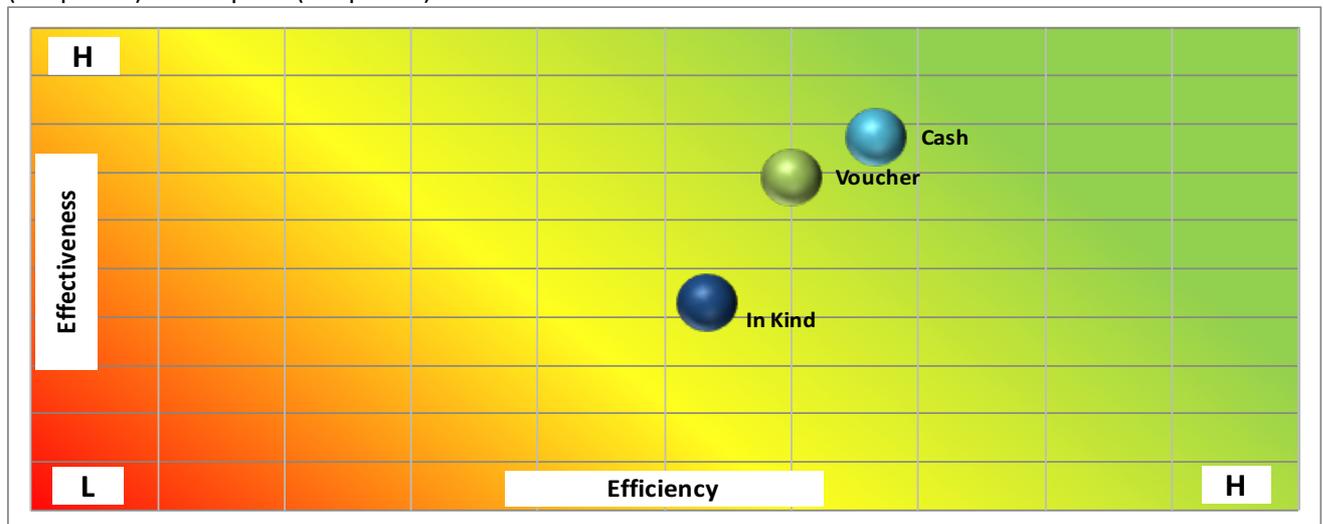


Figure 19: analyse Omega, efficacité, efficacité des différentes modalités de transfert de l'assistance alimentaire

Source : Etude des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et les programmes de transfert monétaire/ Gouvernement, PAM, FAO, ACTED/ février 2016

A Inke :  $\Omega$  cash= 0.58 ;  $\Omega$  in kind=0.82 ;  $\Omega$  coupon=0.65. Le cash est la modalité de transfert la plus appropriés.

## 5. Cinq Messages clés de l'étude de marchés

- Les marchés des produits alimentaires agricoles sont bien approvisionnés dans les provinces du Nord et Sud Ubangi. L'augmentation des ménages agricoles est le principal déterminant de la hausse de cette production ;
- Les marchés fonctionnent bien dans les provinces du Nord et Sud Ubangi. Toutefois, le conflit en RCA a contribué à des distorsions sur les flux des produits alimentaires agricoles. En dépit de ces distorsions, ces marchés sont favorables aux programmes de transfert monétaire ;
- La demande pour les produits agricoles est élevée avec une tendance à la hausse en raison de l'amélioration des termes de l'échange céréales/ tubercules ;
- Les prix des céréales sont stables, mais une légère tendance à la hausse est attendue dans les six prochains mois. Des anomalies sur l'évolution saisonnière des prix sont observées ; indiquant que ces marchés sont affectés par divers chocs internes (infrastructure pauvre, taxes illégales) et exogènes (conflit en RCA) ;
- L'intégration des marchés est faible. Le manque de système d'information sur les marchés contribue fortement à la faible intégration des marchés dans les provinces du Nord et Sud Ubangi.

## 6. Recommandations

Recommandations	Période	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires au détriment de l'assistance en nature</li></ul>	Toute l'année	Gouvernement, PAM et ONGs
<ul style="list-style-type: none"><li>• A Inke, changer la modalité de transfert actuelle de coupons alimentaire en nature aux coupons alimentaire en « espèce »</li></ul>		CNR, PAM et ONGs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcer le système de suivi des prix des céréales sur les marchés.</li></ul>	Toute l'année	Gouvernement, PAM, FAO, ONGs